

Méthode de travail de la Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Vignoble Nantais

Les acteurs et instances mobilisés pour la révision du SCoT du Vignoble Nantais

Le maître d'ouvrage du SCoT est le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, représenté par son président, Aymar Rivallin, et son vice-président en charge du SCoT, Stéphane Mabit.

Au sein du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, une équipe technique s'est chargée de la révision du SCoT du Vignoble Nantais en lien avec de nombreux acteurs du territoire et d'autres acteurs publics et privés.

1. **La révision du SCoT avec les acteurs du territoire** : les acteurs du territoire ainsi que des acteurs publics ou privés ont été associés dans la construction du projet de révision du SCoT.

• **Les instances de pilotage et de décision :**

- Le Groupe projet : composé du Président et du Vice-président du Syndicat Mixte ainsi que des techniciens référents et le bureau d'étude ATOPIA. Ils organisent, coordonnent et préparent la décision.
- Le Comité de Pilotage : composé du Président et du Vice-président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais ainsi que les membres de la Commission SCoT. Ils se chargent du pilotage général de la révision du SCoT et est une instance de pré-validation.

Les présidents des intercommunalités et les techniciens des intercommunalités ont également été invités à participer au Comité de Pilotage.

Les membres du Comité de Pilotage :

- M. Jean-Yves ARTAUD (Adjoint à la commune de La Haye-Fouassière)
- M. Alain BLAISE (Maire de la commune de Château-Thébaud)
- M. Daniel BONNET (Adjoint à la commune de Vieillevigne)

- M. Hervé CREMET (Adjoint à La Remaudière)
- M. Fabrice CUCHOT (Maire de la commune de Haute-Goulaine)
- Mme Sandrine DANIEL (Adjointe à la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine)
- M. Christian BATARD (Maire déléguée de la commune de Divatte-sur-Loire)
- M. Pascal PAILLARD (Adjoint à la commune de Vallet)
- M. Stéphane MABIT (Vice-Président Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais, Adjoint à la commune du Landreau)
- M. Jean-Pierre MARCHAIS (Conseiller municipal à Saint-Julien-de-Concelles, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et du PLUi à la Communauté de Communes Sèvre et Loire)
- Mme Sandrine MILLIANCOURT (Adjoint à la commune du Loroux-Bottereau)
- M. Aymar RIVALLIN (Président Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, Maire de Maisdon-sur-Sèvre)

La chargée de mission SCoT et la directrice du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais font également partie du Comité de Pilotage.

Les personnes invitées au Comité de Pilotage :

- M. Jean-Guy CORNU (Président Clisson Sèvre et Maine Agglo, Maire de la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine)
 - Mme Christelle BRAUD (Présidente Communauté de Communes Sèvre et Loire, Maire de la commune de Divatte-sur-Loire)
 - M. Antoine CALINE (Technicien - Clisson Sèvre et Maine Agglo)
 - Mme Aurélie DUCERF-NAVARRO (Technicienne - Communauté de Communes Sèvre et Loire)
 - Mme Claire BIELAK (Technicienne - Communauté de Communes Sèvre et Loire)
 - Mme Lucie HARDOUIN (Technicienne - Communauté de Communes Sèvre et Loire)
- Le Bureau Syndical puis le Comité Syndical composé des élus représentant les 2 intercommunalités. Ils assurent les validations aux étapes-clé (PAS, arrêt, approbation). En dehors de ces étapes « officielles », ces instances ont été régulièrement tenues informées des avancées des réflexions.

- **L'instance de suivi du SCoT :**

La Commission SCoT est composée du vice-président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais ainsi que d'élus représentants des intercommunalités. Le rôle de la Commission SCoT est d'examiner les projets d'urbanisme sur le territoire (Plan Local d'Urbanisme (intercommunal), opérations d'aménagements, projets commerciaux passant en CDAC...). En complément de ce rôle de suivi du SCoT, les membres de la Commission SCoT se sont répartis dans les ateliers thématiques.

Les membres de la Commission SCoT :

- M. Jean-Yves ARTAUD (Adjoint à la commune de La Haye-Fouassière)
- M. Alain BLAISE (Maire de la commune de Château-Thébaud)
- M. Daniel BONNET (Adjoint à la commune de Vieillevigne)
- M. Hervé CREMET (Adjoint à La Remaudière)
- M. Fabrice CUCHOT (Maire de la commune de Haute-Goulaine)
- Mme Sandrine DANIEL (Adjointe à la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine)
- M. Christian BATARD (Maire déléguée de la commune de Divatte-sur-Loire)
- M. Pascal PAILLARD (Adjoint à la commune de Vallet)
- M. Stéphane MABIT (Vice-Président Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais, Adjoint à la commune du Landreau)
- M. Jean-Pierre MARCHAIS (Conseiller municipal à Saint-Julien-de-Concelles, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et du PLUi à la Communauté de Communes Sèvre et Loire)
- Mme Sandrine MILLIANCOURT (Adjoint à la commune du Loroux-Bottereau)

La chargée de mission SCoT et la directrice du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais font également partie de la Commission SCoT.

- **Les ateliers thématiques :** Les élus de la Commission SCoT, les élus de chaque EPCI et les techniciens de chaque EPCI ont été invités à participer.
 - Modèles économiques : Concerne les objectifs de développement économique et d'activités, de préservation et développement d'une activité agricole ainsi que les localisations préférentielles des commerces.
 - Capacités d'accueil : Concerne les objectifs de production de nouveaux logements ainsi que la politique d'amélioration et de la réhabilitation du parc de logement. Mais également les orientations de la politique de mobilité et les grands projets d'équipements, de réseaux et de desserte.

- Ressources énergétiques et environnementales : Concerne les objectifs de lutte contre l'étalement urbain, la préservation des paysages, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que la protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité et les orientations pour favoriser la transition énergétique et climatique.

Pour chaque thématique, l'objectif était d'identifier les éléments d'actualisation du diagnostic du SCoT, de partager les premiers enjeux hiérarchisés et d'expliquer les questions prospectives pour le Vignoble Nantais.

- **Les auditions d'acteurs du territoire :**
 - Modèles économiques
 - Ressources énergétiques et environnementales

Pour chaque thématique, l'objectif était d'identifier collectivement les besoins et enjeux de développement du territoire à l'horizon 2040.

- **Les groupes de travail :**
 - Groupe de travail technique

L'objectif de ces groupes de travail était de réunir les techniciens des intercommunalités afin de travailler et de réfléchir ensemble sur des thématiques du SCoT.

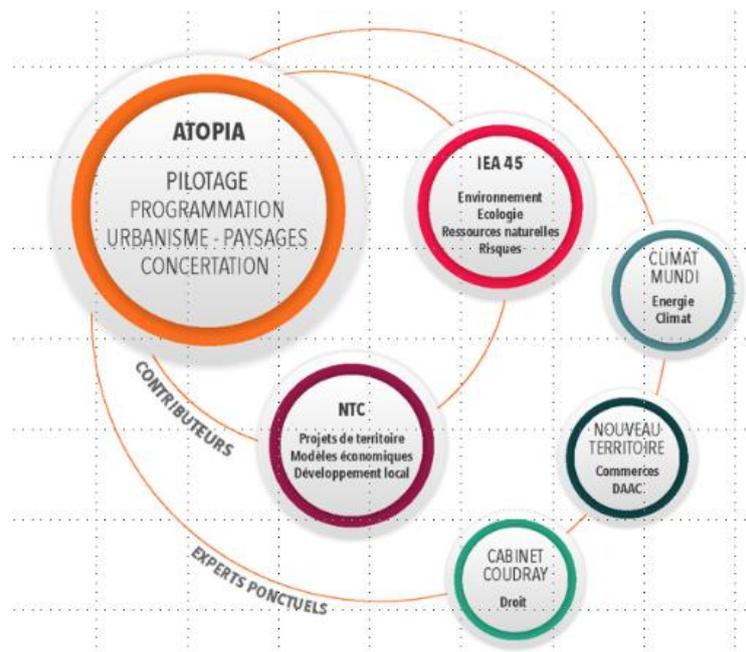
- **Les personnes publiques associées :**

La liste des personnes publiques associées est disponible dans le dossier d'enquête publique.

Les personnes publiques associées ont été réunies et consultées à chaque phase d'élaboration du SCoT (Phase 1 : Connaissance du territoire et diagnostic ; Phase 2 : Projet d'Aménagement Stratégique ; Phase 3 : Document d'Orientation et d'Objectifs et arrêt du SCoT).

2. Les appuis techniques de la révision du SCoT : Le SCoT est élaboré avec des appuis techniques :

- **Le bureau d'étude ATOPIA** accompagne le Syndicat Mixte dans la révision du SCoT. D'autres bureaux d'étude (**NTC, IEA45, Nouveau Territoire, climat mundi**) et un cabinet juridique (**Cabinet Coudray**) accompagne également la révision du SCoT.



						
EXPERTISES	Urbanisme	Modèles économiques	Environnement	Commerce	Energie	Droit
PRODUCTIONS	Expertises socio éco et spatiale	Stratégie éco (PAS)	Evaluation environnementale	Volet commercial (Diagnostic)	Evaluation GES des scénarios	Sécurité juridique de la procédure
	Prospective et stratégie Scénario et PAS			Volet commercial (PAS)	Strat GES, éco circulaire (PAS)	
ANIMATION	DOO	Programmes d'actions		DAAC	Strat GES, éco circulaire (DOO)	
	Pilotage Présence aux temps de travail	Atelier « modèle éco » Groupe projet	Atelier « ressources » Groupe projet	Atelier « modèle éco » Groupe projet	Atelier « ressources » Groupe projet	
	Concertation	Comité de pilotage	Comité de pilotage			3

Les différentes phases de la révision du SCoT du Vignoble Nantais

La révision du SCoT comporte 5 temps principaux :

- **Phase 1** : Actualisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, définition des enjeux
- **Phase 2** : Les grandes orientations du Projet d'Aménagement Stratégique
- **Phase 3** : Elaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs
- **Phase 4** : Arrêt du dossier SCoT, consultation des personnes publiques associées et enquête publique

Avant l'approbation du document, le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et de l'enquête publique.

Durant ces phases, les différents acteurs et instances ont été mobilisés pour travailler de manière conjointe sur l'élaboration du SCoT, les différentes étapes sont résumées sur les schémas ci-dessous.

Schéma synthétique des étapes de révision du SCOT

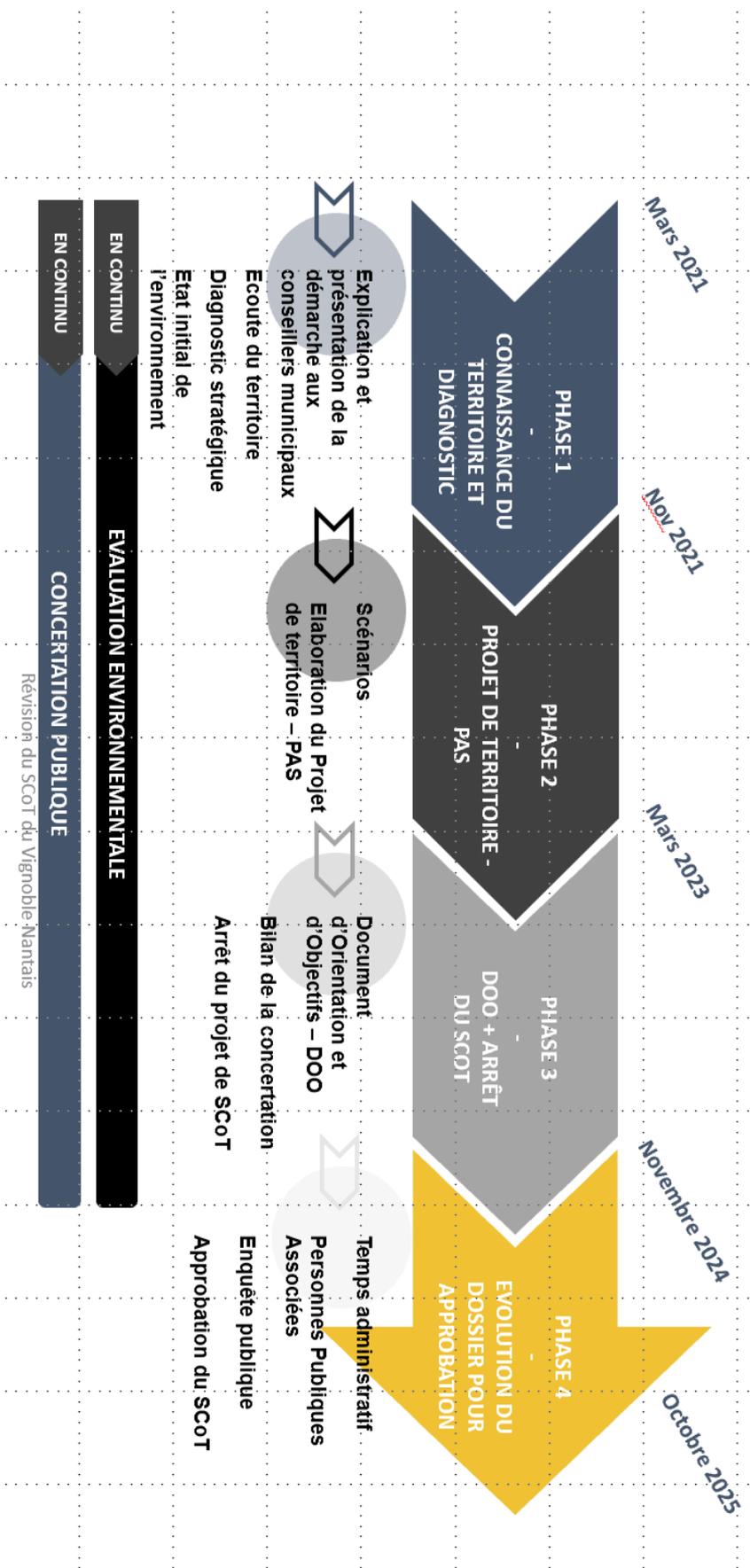


Schéma détaillé des étapes de révision du SCOT

